



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix-sept septembre, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du onze septembre 2015, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire.

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Jean-Michel CALVI, Claude GOY, Christiane FONT, Lionel MILETIC (arrivée à 20h45) Franck GUILLON, Franck ESSERTEL, Marie Christine PONCET, Régis GUINAND, Geneviève FAYOLLE, Marie-Andrée COUTURIER, Christine DENIS, Anne DITCHFIELD, Jérôme GUBIEN, Anne Sophie BOUTEILLE, Guy RAGEY, Karine FONT

Absents : Lionel Miletic, David Brosse

Excusés : Lionel Miletic

Pouvoirs : Lionel Miletic à Guy Ragey

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 16 Juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations**

⇒ ***N° 2015-47 : Approbation du contrat pluriannuel avec le Département du Rhône***

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Larajasse va conclure un contrat pluriannuel avec le département du Rhône, en vue de financer des programmes d'investissement pluriannuels. Le précédent contrat arrivant à échéance en 2015, un nouveau contrat est proposé à la commune de Larajasse, d'un montant total de dépenses de 750 000 €, pour un total de subvention du département de 261 000 €.

Monsieur le Maire présente le contrat pluriannuel à intervenir entre la commune de Larajasse et le département du Rhône, de 2016 à 2017 : aménagement du centre bourg de Larajasse, réfection et reconversion de l'ancienne école publique de Lamure et mise en accessibilité des bâtiments publics.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir approuver ce contrat pluriannuel, et de bien vouloir l'autoriser à signer ce contrat.

Adopté à l'unanimité.

⇒ ***N° 2015-48 : Avenant n°4 au marché du Groupe Scolaire***

Monsieur le Maire rappelle que le chantier du groupe scolaire est terminé. Lors de la réalisation de ce chantier, des travaux supplémentaires ont été réalisés, et d'autres ont été annulés. Il convient désormais de prendre le quatrième avenant au marché de l'école afin de régulariser les plus et moins-values. Monsieur le Maire présente cet avenant d'après le tableau ci-dessous, et explique les travaux réalisés en plus ou en moins :

Entreprise	Plus Value	Moins Value
SRPB		-2200 €
BROSSE	+1 394,60€	
CHARDON		-805,30 €

Adopté à l'unanimité

⇒ **N° 2015-49 : Avis sur exercice écoulé - SEMCODA**

La commune de Larajasse est actionnaire de la SEMCODA et dispose de 412 actions d'une valeur nominale de 16€ chacune. Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel qui porte notamment sur le résultat financier et sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la société d'économie mixte.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le rapport de la SEMCODA portant sur l'exercice écoulé.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-50 : Recrutement de contractuels pour les nouveaux rythmes scolaires**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la mairie devra recruter des contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour l'ensemble des périodes scolaires.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-51 : Demande de subvention – Réserve parlementaire – Signalétique**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de recourir à une nouvelle signalétique au sein de la commune.

Monsieur le Maire souhaite demander une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire.

Plusieurs devis ont été demandés auprès de diverses entreprises. La société retenue est SIGNAUX GIROD Rhône Alpes. Le montant de la dépense est de 6 069,50 € HT.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'achat de la signalétique.

Adopté à l'unanimité.

• **Questions diverses**

Commission voirie

- Conteneurs à Lamure : emplacement à l'arrivée du chemin du Joli
- Parking vers le cimetière à Larajasse : les conteneurs resteront où ils sont le long de la voirie qui mène au local technique. Suivant l'enveloppe restante l'enrobée ne sera peut-être pas fait par contre les trottoirs seront terminés.
- Radar pédagogique : consultation de plusieurs entreprises
- Maison du parc : trois entreprises consultées
- Mise en route de la chaufferie bois

Commission Urbanisme

- Traitement et instruction des dossiers d'urbanisme en cours

Commission culture

- Larajazz en balade, samedi 26 septembre. Départ du moulin Bénière à 15 H. Une balade de 6 KM avec 3 haltes-concerts : La Fayolle, les Brosses, La Combe. 4ème concert avec un jazz à la ferme à la fin de journée.
- Festival cinéma Hauts en Images :
 - o Vendredi 30 octobre 20 H : projection au Moulin Bénière
 - o Samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre : atelier création de film au soleil couchant
 - o Du lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre : résidence de la cinéaste Marie Tavernier à la villa Mary (bibliothèque)
 - o Vendredi 6 novembre 20 H : projection à l'école publique

Commission économie

- Marché des producteurs, créateurs, artisans et commerçants 11 octobre
 - o 48 exposants en tout répartis comme suit :
 - 23 exposants côté création
 - 18 exposants côté savoir-faire
 - 6 exposants côté terroir
 - o Des animations : ateliers mosaïques, présentation des outils du maçon, cintrage de tuyau en cuivre, yoga du rire, soins des poneys, atelier cuisine pour enfants, démonstration de coiffure, exposition d'une maquette en béton....
 - o Pendant toute la journée : dégustation permanente de vins, de chocolats et de produits du terroir ; balades en poney pour enfants à la Gaïse (2 €) ; animation sono.
 - o Une tombola gratuite (bulletins à l'entrée) vous permettra de gagner des paniers garnis par les artisans et commerçants. Trois tirages auront lieu : à 11 H, 13 H et 16 H
 - o Côté restauration :
 - Petit déjeuner dès 7 H (pour que les chasseurs puissent venir avant 8h), avec, au choix :
 - Tête de veau, fromage, cake et barre de chocolat pour 8 €
 - Café, thé ou chocolat avec 2 viennoiseries pour 3 €.
 - Apéritif à midi, offert par la municipalité, avec musique (orgue de barbarie et accordéon).
 - Déjeuner : Macédoine de légumes, saucisson chaud et pommes de terre, fromage, tarte pour 12 €.
 - Bar ouvert toute la journée.
 - Ouverture du marché proprement dit : de 9 H à 17 H.

Commission Finances

- Point sur le budget 2015
- Travail sur les budgets 2016 et 2017 en fonctionnement et en investissement
- Mise en place d'une réunion publique en 2016 pour la présentation du budget

Commission Ecole

- 66 enfants inscrits à l'école publique
- 83 enfants inscrits à l'école privée
- Entre 65 et 70 enfants déjeunent tous les jours à la cantine
- Une vingtaine d'enfants par jour vont à la garderie

Commission environnement

- Des composteurs seront installés vers l'école publique de Larajasse, à l'Aubépin contre le local de chasse, ainsi qu'à Lamure, derrière l'église. Ils seront pris en charge à 25% par le SIMOLY.

Commission tourisme

- Visite du juré des fleurs mardi 8 septembre 2015
- Visite guidée d'un jardin privé le 6 aout 2015

Commission Jeunesse Sports, Relations aux associations

- Calendrier des fêtes : réunion vendredi 16 octobre à 19h en Mairie. Toutes les associations sont priées de faire passer les photos de leurs manifestations avant le 15 octobre pour paraître dans la vidéo des Vœux du Maire

CCAS

- Présentation du compte rendu de la réunion du 10 septembre 2015

• Informations diverses

- Présentation du projet de fusion de la Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais avec la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais et la Communauté de Communes de Chamousset en Lyonnais. Débat sur le meilleur choix à faire pour l'évolution de notre territoire. A l'unanimité, il semblerait que la meilleure solution soit d'unir les Monts du Lyonnais dans une nouvelle communauté de communes (zone SIMOLY).
- Réunion publique le 27 novembre 2015, à 19h30, pour présenter le projet d'aménagement du centre bourg de Larajasse
- Des heurts se sont produits à la fin de la kermesse de Larajasse. Récidive lors de la manifestation du stock car. La municipalité est en contact avec la gendarmerie.
- Voiture mal garée au lotissement des Martinières de manière volontaire et récalcitrante : si ceci persiste, il y aura procès verbal.
- Débat sur une lettre du Ministre demandant à tous les Maires de France d'être force de proposition pour accueillir des migrants. Après quelques échanges, statu quo sur le sujet pour le moment. Le Maire ne met pas au vote cette demande.
- Recrutement d'un responsable des agents techniques : quatre candidats seront auditionnés, sur quinze candidatures reçues
- Cocktail des chefs : mercredi 23 septembre 2015 à 18h30 au Pôle d'Animation

• Délégation du Maire :

Arrêté du Maire n°2015-171 pour transfert de crédits, en section d'investissement, du compte 020 « Dépenses imprévues » (- 3500 €), à l'article 2051 « Concessions, droits similaires » (+ 3500 €) pour l'achat de la Licence IV du restaurant des Trois Clochers.

Création d'une régie pour l'encaissement des produits de la garderie municipale.

Fin de la séance à 00h00

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 22 octobre 2015, à 20h, en Mairie